

Vent des maires demande que la politique éolienne ne se fasse plus au détriment des territoires et de leurs habitants.

Depuis plusieurs années, la France propose d'accélérer le développement de l'éolien dans les territoires. Cette stratégie rencontre une opposition locale toujours croissante, malgré les promesses de bénéfices faites par les industriels de l'éolien aux collectivités et aux propriétaires de terrains, et malgré les évolutions des lois et des réglementations. De plus, l'augmentation des taxes pour subventionner les EnRi vient renchérir fortement le coût de l'électricité ; et derrière la promesse marketing d'une planète plus verte il reste à démontrer que les éoliennes permettent en France la baisse des émissions fossiles.

Les habitants sont opposés à l'implantation autoritaire des éoliennes et à leur prolifération

Quand de vastes projets d'implantation d'éoliennes se font jour, quand l'environnement est envahi par des dizaines voire des centaines d'éoliennes, tous les habitants sont concernés. La plupart des maires demandent que leur commune soit impliquée et que face à l'éolien ils aient la parole : c'est pourquoi le collectif Vent des maires a été créé.

Si sur le plan politique national être pro éolien est plutôt un marqueur de gauche, et être anti plutôt un marqueur de droite, les maires et les habitants concernés s'opposent aux éoliennes pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la politique.

Une réglementation toujours opaque

Les différents gouvernements, notamment sous la pression des promoteurs, ont manié régulièrement bâton et carotte, bâton en diminuant les moyens juridiques que les opposants aux projets avaient à leur disposition, carotte en proposant d'impliquer un peu plus les maires dans le processus d'implantation des éoliennes, et des ENR en général, et évidemment en leur faisant miroiter subsides et subventions.

Mais on est loin d'une approche où la démocratie locale serait enfin partie prenante et respectée. La loi AER qui implique les communes est sur ce plan plutôt perverse : les maires peuvent définir les zones d'accélération des éoliennes – et des ENR en général, puis les faire approuver par la préfecture. Ce n'est qu'une fois que les zones d'accélération ont été approuvées par l'administration que les maires peuvent définir des zones d'exclusion puis les soumettre à approbation, sans que les critères d'approbation soient clairs pour autant. A cela s'ajoute le millefeuille des SRADDET, PCAET et autres SCoT. Dans la réalité, à travers ses préfets, l'Etat garde la main, continuant à faire pression sur les élus, les citoyens restant peu informés des impacts au niveau local comme national

Les promoteurs développent leur business contre vents et marées

Les projets sont souvent démarrés de gré à gré entre propriétaires fonciers et promoteurs, à l'insu des maires et des habitants. Même après avoir été refusés par décision de l'administration ou de la justice au bout d'une longue procédure, les projets peuvent réapparaître à l'identique quelques années plus tard. Comment dans un tel contexte maintenir la confiance entre les habitants des

communes, rurales en particulier, et l'Etat, quand les habitants ont l'impression que les promoteurs peuvent développer leur business à tout prix... contre vents et marées, et que les communes n'ont pas la parole ?

Des milliards dépensés pour un intérêt qui reste à préciser, dans un contexte de très fort endettement

Les renouvelables électriques intermittentes sont pour l'Etat – donc pour les Français - une immense charge alors que leur efficacité pour diminuer les émissions de CO2 reste à démontrer puisque l'électricité française est déjà décarbonée à 98%. Comment ne pas comprendre que les habitants veuillent prendre le contrôle sur leur environnement, et refusent l'implantation autoritaire et abusive des éoliennes ?

Le récent rapport de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) a révélé les coûts prévus des Charges de Service Public de l'Energie (CSPE) pour 2025. Cela a conduit à prévoir une charge supplémentaire de 10 milliards d'euros dans le budget 2025 de la France, notamment pour rembourser les promoteurs de la différence entre leurs prix garantis et le prix du marché « spot ».

On parle d'un budget de 100 milliards d'euros pour RTE et de 100 milliards d'euros pour ENEDIS pour seulement connecter les EnRi et moderniser les réseaux. Si on continue dans la voie actuelle il faudra sans doute rajouter pour les 20 prochaines années quelques centaines de milliards d'euros. Quant à l'Allemagne, montrée en exemple pour le développement des éoliennes, malgré 700 milliards d'euros de dépensé pour son programme Energiewende elle émet pour produire son électricité 7 à 10 fois plus de CO2 que la France (12 à 15 fois plus de mai à août 2024).

La parole aux maires

Vent des maires demande que les maires soient écoutés, que la démocratie locale soit pleinement impliquée, que l'opacité sur les projets soit levée. Cela passe nécessairement par une profonde réforme de la loi AER et une élaboration de la prochaine PPE qui soit basée sur une approche rationnelle et scientifique prenant en compte le développement d'énergies renouvelables plus efficaces comme la géothermie de surface, les pompes à chaleur, le solaire thermique etc. et prenant en compte aussi bien les enjeux locaux que nationaux. Cela passe par une vraie évolution des rapports entre l'Etat et les communes, demandée depuis longtemps.

Rejoignez le collectif Vent des maires

Créé en 2021, Vent des maires est un collectif rassemblant plus de 1000 membres, dont plus de 500 maires et de nombreux élus. Le budget de Vent des maires est de quelques euros, et ne bénéficie d'aucune subvention externe. Vent des maires se tient à l'écart de tout parti ou mouvement partisan.

[Rejoignez Vent des maires](#), incitez les élus que vous connaissez, de toutes tendances politiques ou d'aucune, à le faire : plus nous serons nombreux, plus nous serons forts, plus notre voix portera. Il ne faut pas que les éoliennes continuent à mettre en danger la démocratie locale.

Retrouvez Vent des maires [sur le web](#) ; [sur X](#) ; [sur facebook](#)

Communication : P. Picard - Si vous ne souhaitez pas recevoir de message de notre part nous vous prions de nous excuser pour le message présent et nous vous demandons de nous l'indiquer à contact@ventdesmaires.fr